

Nantes, le 30 avril 2024

Fonds social européen plus 2021-2027

Programme national du fonds social européen plus (FSE+) Programme national du fonds pour une transition juste (FTJ) 2021-2027

POUR INFORMATION

Actualités des programmes nationaux FSE+ et FTJ 2021-2027

Le programme national FSE+ 2021-2027 piloté par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités se compose d'un volet déconcentré de 2 514 M d'€, d'un volet central de 1 339 M d'€ et d'une dotation de 154 M d'€ de crédits d'assistance technique.

En amont de la validation du programme national FSE+ par la Commission européenne¹, une enveloppe de 80,6 M d'€ de crédits² pour cette programmation FSE+³ a été attribuée à l'Etat en région des Pays de la Loire par un courrier du Délégué général de la DGEFP⁴ du 26 octobre 2021 adressé au Préfet de région.

Au total, depuis le début du cycle de programmation 2021-2027, ce sont 11 appels à projets (AAP) qui ont déjà été publiés par l'Etat en région Pays de la Loire dont 9 au titre du FSE+ et 2 au titre du FTJ (voir tableau annexe 1).

Quant aux 8 Organismes Intermédiaires (OI), tous ont déjà publié des AAP.

Ces appels à projets portent sur le programme FSE+ uniquement puisque le programme FTJ dans son volet « compétences » est confié en totalité en gestion à l'Etat en région Pays de la Loire.

Les appels à projets publiés par les OI sont tous préalablement validés par l'Autorité de gestion déléguée opérant par la DREETS.

Au 26/04/2024, 77 appels à projets ont été publiés par eux depuis le début de la programmation 2021-2027 :

- 70 sur l'objectif spécifique H de la priorité 1 du programme « Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés ».
- 6 sur l'objectif spécifique L de la priorité 1 du programme « Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale [...] ».
- 1 sur l'objectif spécifique A de la priorité 2 du programme « Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes [...] »

Il n'y en a pas, pour l'heure, sur la priorité 6 du programme qui concerne les « Actions sociales innovantes » en lien avec le but de l'objectif spécifique H déjà mentionné.

¹ cette validation est intervenue le 27 octobre 2022

² 78 318 172 euros de crédits d'intervention et 2 322 045 euros de crédits d'assistance technique

³ le PN FSE+ ne comprend pas les crédits du Fonds de Transition Juste (FTJ) ; le FTJ donne lieu à un programme national dédié

⁴ Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Tous les AAP (locaux et nationaux) sont consultables sur le site : <https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projetswww.FSE>

Au 26/04/2024, le montant total de la programmation du programme national FSE+ en Pays de la Loire est d'environ 24 M d'€, à travers 125 opérations. Le taux de programmation des crédits d'intervention FSE+ est de 31% de la dotation régionale FSE+.

Le FTJ⁵ fait l'objet d'un programme national FTJ dédié dont l'Autorité de gestion est la DGEFP. Celui-ci a été validé par la Commission européenne le 28 novembre 2022.

Les Plans Territoriaux de Transition Juste (PTTJ) des 6 régions éligibles au FTJ sont annexés au programme national FTJ 2021-2027.

Le PTTJ Pays de la Loire constitue le cadre stratégique des actions envisagées sur le territoire FTJ⁶. Il a été rédigé par la Région en concertation avec les services de l'Etat⁷, les partenaires de l'emploi et les collectivités signataires⁸ du PACTE de Cordemais.

Le PTTJ de la Région Pays de la Loire prévoit au titre de son volet « investissement » des actions de diversification économique sur le territoire du PACTE de Cordemais. Au titre de son volet « compétences⁹ », il prévoit des actions de perfectionnement et de reconversion des travailleurs, des demandeurs d'emploi, des salariés et ex-salariés¹⁰ et des sous-traitants de la centrale à charbon de Cordemais et plus largement, des salariés issus des secteurs en déclin¹¹ et en transformation¹² vers des secteurs de diversification tels que les énergies renouvelables, la rénovation énergétique, les batteries électriques, la réhabilitation des friches, la collecte et le traitement des déchets, (...).

Par ailleurs, il sera également possible d'orienter ces publics vers des secteurs à fort besoin de main d'œuvre si ceux-ci respectent le principe du DNSH¹³.

Deux AAP gérés par la DREETS ont été publiés au printemps 2023.

A fin avril 2024, 4 opérations ont été conventionnées pour un montant total d'environ 5,1 M d'€. Le taux de programmation des crédits d'intervention FTJ est d'environ 26% de la dotation régionale FTJ volet « compétences ».

De nouveaux AAP FTJ devraient être publiés au second semestre 2024.

La DGEFP, en lien avec les DREETS des territoires éligibles au FTJ, souhaite pouvoir soutenir la promotion de l'apprentissage, les formations en alternance pour les secteurs de diversification identifiés par les PTTJ. L'Autorité de gestion envisage de modifier le programme national pour permettre d'agir sur cette thématique en renvoyant l'éligibilité de ces actions aux PTTJ.

Une actualisation du PTTJ Pays de la Loire est en préparation pour intégrer cette possibilité d'action au volet « compétences ».

⁵ L'objectif du FTJ est de soutenir les initiatives de développement durable (reconversions de sites, adaptation des modes de production, appui à des secteurs alternatifs...) et la reconversion sociale des salariés, des ex-salariés, des demandeurs d'emploi et au-delà, sur les territoires les plus émetteurs de CO² et marqués par le changement de modèle productif lié à la transition énergétique. Les autorités françaises ont identifié 10 départements éligibles à ce fonds dont celui de la Loire-Atlantique. L'enveloppe consacrée au département sera de 69 M d'€. La Région Pays de la Loire gère 70 % de l'enveloppe (48,3 M d'€) dans le cadre du volet « investissement », tandis que l'Etat est en responsabilité du volet « compétences » pour 30 % des crédits (20,7 M d'€).

⁶ il correspond au périmètre géographique du PACTE de Cordemais

⁷ SGAR, DGEFP, DREETS FSE, DREETS 44

⁸ Communauté de communes Estuaire et Sillon, CARENE, Nantes Métropole

⁹ géré par l'Etat (Préfet de région / DREETS)

¹⁰ en complément des dispositifs réglementaires de droit commun

¹¹ cokéfaction-raffinage, production d'électricité

¹² métallurgie, chimie, fabrication de produits minéraux non métalliques

¹³ Do no significant harm – ne pas causer de préjudice important à l'environnement

Annexe 1

Liste des AAP FSE+ et FTJ

MAJ 26 avril 2024

Programme national	Priorité (s)	Objectif(s) spécifique(s)	Thématique	Date de publication	Date limite de réponse des candidats	Durée AAP (mois)
FSE+	4	C	Promouvoir la participation équilibrée des FEMMES et des HOMMES au marché du TRAVAIL, l'égalité des condit. de travail et un meilleur équilibre vie prof. / vie privée	22/10/2022	30/04/2023	6
FSE+	4	D	Promouvoir le VIEILLISSEMENT ACTIF et en bonne santé, ainsi qu'un ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL sain et bien adapté qui tient compte des risques pour la SANTÉ	29/11/2022	28/04/2023	5
FSE+	1	L	Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants	29/11/2022	31/03/2023	4
FSE+	2	A	AMELIORER l'accès à l'emploi des JEUNES de moins de 30 ans confrontés à des difficultés notamment par l'ALTERNANCE et l'APPRENTISSAGE	01/01/2023	31/03/2023	3
FSE+	2	F	Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'EDUCATION ou de formation inclusive et de qualité	01/01/2023	31/03/2023	3
FSE+	3	G	Promouvoir l'APPRENTISSAGE tout au long de la vie, mieux anticiper les nouvelles exigences en matière de COMPÉTENCES et faciliter les TRANSITIONS professionnelles	24/07/2023	31/10/2023	3
FSE+	3	E	AMÉLIORER la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'ÉDUCATION/FORMATION et promouvoir la mise en place de formation en ALTERNANCE/APPRENTISSAGE	30/06/2023	31/10/2023	4
FSE+	2	F	Favoriser la MOBILITE EUROPEENNE à des fins d'apprentissage pour tous	12/12/2023	31/03/2024	3,5
FSE+	2	F	Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'EDUCATION ou de formation inclusive et de qualité	20/12/2023	20/02/2024	2
FSE+	5	M	Lutter contre la PRIVATION MATÉRIELLE - Assistance matérielle de base aux plus DÉMUNIS	à préciser ultérieurement	à préciser ultérieurement	
FTJ			Reconversion et développement des COMPETENCES des SALARIES issus des secteurs en déclin ou en transformation les plus émetteurs de Gaz à effet de serre	23/03/2023	31/07/2023	4
FTJ			ATTENUER les effets de la transition écologique et énergétique en accompagnant les COMPETENCES du territoire FTJ	29/03/2023	31/07/2023	4